

PRIME D'HABILLEMENT

DES MODIFICATIONS NÉCESSAIRES

Si l'arrêté du 26 août 2005 et l'instruction du 23 mars 2018 fixent le montant de l'indemnité représentative de frais d'habillement des fonctionnaires actifs de la Police Nationale, elles intègrent dans certains cas, une majoration de 100€ supplémentaires pour les agents exerçant en tenue civile...

LES POLICIERS DU SCRT EXCLUS DE LA MAJORATION !

À l'occasion du déplacement officiel du Ministre de l'Intérieur à Poitiers le 11 février 2022 dernier,

Alain PISSARD, référent national, a saisi Mathieu DEBATISSE, conseiller du Ministre, afin que la spécificité des policiers du SCRT soit enfin prise en compte

Le conseiller s'est engagé à rapporter au Ministre de l'Intérieur cette revendication

UNE REVENDICATION 100 % UNITÉ SGP POLICE !

POUR UNITÉ SGP POLICE, LES POLICIERS DU SCRT DOIVENT AUSSI BÉNÉFICIER DE CETTE MAJORATION

On ne lâche rien !

**UNITÉ SGP
POLICE**
FSMI-FO